

## RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

## DU SERVICE DES MINES

## Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(15 juillet 1911)

## ADMINISTRATION CENTRALE

MM. DEJARDIN, L., Directeur général, à Bruxelles;  
 WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
 GOOSSENS, CH., Directeur, à Bruxelles;  
 VAN RAEMDONCK, A., chef de division, à Bruxelles;  
 BREYRE, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Bruxelles;  
 DELMER, A., » 2<sup>me</sup> » à Bruxelles.

*Service spécial des accidents miniers et du grisou*

MM. WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
 BOLLE, J., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons;  
 LEMAIRE, E., » » de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.  
 BREYRE, A., » de 1<sup>re</sup> classe, à Bruxelles;

*Service des explosifs*

MM. LEVARLET, H., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Bruxelles;  
 DE BIOLLEY, P., Inspecteur-adjoint, à Bruxelles;  
 LALLEMAND, M., » à Bruxelles.

1<sup>re</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. JACQUET, J., Inspecteur général, à Mons;  
 DEMARET, J., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

MM. DEMARET, L., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>me</sup> classe, à Mons;

LEBENS, L., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Cibly, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues et de Naast; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. VAN HERCKENRODE, E., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Mons.

Charbonnages :  
 Belle-Vue.  
 Bois de Boussu,  
 Longterne-Trichères,  
 Genly.

Cantons de Dour et d'Antoing.  
 Provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEHASSE, L., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

Blaton,  
 Grande Machine à feu de Dour,  
 Grande Chevalière et Midi de Dour.  
 Buisson,  
 Hautrage.

Canton de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) et canton de Péruwelz.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DESENFANS, G., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Nimy.

Bois de Saint-Ghislain,  
 L'Escouffiaux,  
 Grand Bouillon,  
 Cibly.

Cantons de Tournai, de Celles et de Templeuve, et communes de Gaurain-Ramecroix et de Cibly.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VERBOUWE, O., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

Charbonnages réunis de l'Agrappe, Bonne-Veine.	Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Har- mignies et d'Harvengt), de Que- vaucamps; communes de Soi- gnies, d'Horrues et de Naast.
--	--

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. DELBROUCK, M., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>me</sup> classe,  
à Mons;

NIBELLE, G., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens, de Pâturages (communes de Givry, Harmegnies et Harvengt), de Mons (moins la commune de Ciply), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. LIAGRE, E., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Nord du Rieu du Cœur, Rieu du Cœur (Société Mère et Forfait du Couchant du Flénu).	Cantons de Boussu (commune de Quaregnon), de Flobecq, de Lens, de Frasnes-lez-Buissenal et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).
--	--

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. NIEDERAU, Ch., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Grand Hornu, Produits.	Cantons de Boussu (communes de Hornu et Wasmuël), de Mons (communes de Flénu, Jemappes, Maisières et Nimy), d'Ath et de Lessines.
---------------------------	---

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Mons.

Hornu et Wasmes, Ghlin, Levant du Flénu.	Cantons de Mons (communes de Cuesmes, Ghlin, Hyon, Mesvin, Mons, Nouvelles, St-Symphorien et Spiennes), de Chièvres et de Paturages (communes de Givry, Harmignies et Harvengt).
--	---

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

St-Denis-Obourg-Havré, Maurage et Boussoit, Strépy et Thieu, Bois-du-Luc et Trivières réunis,	Cantons d'Enghien, de La Lou- vière (communes de Houdeng- Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Mons (communes de Havré et d'Obourg), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine).
--	---

Province de Brabant : arrondissement judiciaire de Bruxelles.

3<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM. LIBOTTE, E., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>me</sup> classe, à  
Charleroi.

VRANCKEN, J., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Évêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Estinnes-au-Val, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DEFALQUE, P., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix,  
Leval, Péronnes et Sainte-  
Aldegonde.

Haine-Saint-Pierre, Houssu et  
La Hestre.

(Division de Houssu).

Cantons de Binche (communes  
de Binche, Buvrines, Estinnes-  
au-Mont, Haulchin, Leval-Trahe-  
gnies, Mont-Sainte-Aldegonde,  
Epinois, Ressaix, Vellereille-le-  
Brayeux et Waudrez), de Rœulx  
(communes de Péronnes-lez-Bin-  
che, Estinnes-au-Val, Mignault  
et Vellereille-le-Sec) et de La  
Louvière (commune de Haine-  
Saint-Paul).

2<sup>me</sup> DISTRICT. — M. D'HAENENS, J., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à  
Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps,  
Bois de la Haye.

Cantons de Binche (commune  
d'Anderlues), de La Louvière  
(communes de La Louvière et  
St-Vaast) et de Seneffe.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MOLINGHEN, E. Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe à Charleroi.

Mariemont,

Bascoup,

Haine-Saint-Pierre, Houssu et  
La Hestre,

(Division de Haine-Saint-Pierre.

Cantons de Binche (communes  
de Carnières et de Morlanwelz),  
de Fontaine-l'Évêque (communes  
de Bellecourt, Chapelle-lez-Her-  
laimont et Piéton), de Soignies  
(communes d'Ecaussines - d'En-  
ghien, Ecaussines-Lalaing, Hen-  
ripontet Ronquières) et de Rœulx  
(commune de Marche-lez-Ecaus-  
sines).

4<sup>me</sup> DISTRICT. — M. LEGRAND, L., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Courcelles,

Beaulieusart.

Nord de Charleroi.

Cantons de Binche (commune  
de Haine-Saint-Pierre), de Fon-  
taine-l'Évêque (communes de  
Courcelles, Fontaine-l'Évêque,  
Leernes, Souvret et Trazegnies),  
et de Soignies (communes de  
Braine-le-Comte et Hennuyères).

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. LEDOUBLE, O., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à  
Charleroi;

GHYSEN, H., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judi-  
ciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les  
communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fon-  
taine-l'Évêque (moins les communes de Bellecourt, Chapelle lez-  
Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret, Leernes  
et Trazegnies), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de  
Chimay, de Jumet, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche  
(commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — N...

Monceau-Fontaine, . Martinet et  
Marchienne,  
Grand Conty-Spinois.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(communes de Monceau-sur-Sam-  
bre, Goutroux et Forchies-la-  
Marche), de Thuin et de Binche  
(commune de Mont-Sainte-Gene-  
viève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DESSALES, E., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Sacré-Madame,  
Amercœur,  
Bayemont.

Cantons Nord de Charleroi  
(commune de Dampremy), de  
Jumet (communes de Jumet et  
Roux) et de Merbes-le-Château.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DANDOIS, H., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Charbonn. réunis de Charleroi,  
Masse-Diarbois.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(communes de Marchienne et  
Landelies), de Gosselies (com-  
mune de Gosselies) et de Beau-  
mont.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. HARDY, L. Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

<p>Marcinelle Nord, Forte-Taille, Bois de Casier et Marcinelle-Sud, Centre de Jumet.</p>	<p>Cantons Sud de Charleroi (communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Fon- taine-l'Evêque (commune de Mon- tigny-le-Tilleul) et de Chimay.</p>
--	---

#### 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. PEPIN, A., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi;

DEBOUCQ, L., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la commune de Gosselies); la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BERTIAUX, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

<p>Trieu-Kaisin. Carabinier-Pont-de-Loup, Ormont,</p>	<p>Cantons de Châtelet (communes d'Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Ger- pinnes, Gougny, Joncret, Pont- de-Loup, Presles, Roselies et Vil- lers-Poteries).</p>
---	---

2<sup>e</sup> DISTRICT. — N.....,

<p>Centre de Gilly, Appaumée-Ransart, Masse-Saint-François, Boubier.</p>	<p>Cantons Nord de Charleroi (communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Gosselies (communes de Fleurus, Ransart et Wangenies) et de Châtelet (commune de Couillet).</p>
--	--

Province de Brabant (cantons de Genappe et de Jodoigne de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GILLET, Ch., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

<p>Grand Mambourg, Liège Bonne Espérance à Montigny-sur- Sambre. Bonne Espérance à Lambusart. Noël. Nord de Gilly, Bois communal de Fleurus, Poirier.</p>	<p>Cantons de Charleroi (ville de Charleroi) et de Gosselies (moins les communes de Gosselies, Ran- sart, Fleurus et Wangenies).</p>
---	--

Province de Brabant (cantons de Wavre et de Nivelles de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. SOTTIAUX, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

<p>Roton-Sainte-Catherine, Gouffre, Aiseau-Oignies, Aiseau-Presles, Petit Try, Baulet.</p>	<p>Canton de Châtelet (communes de Châtelet, Châtelineau, Lam- busart, Loverval, Farciennes et Pironchamps).</p>
--	--

Province de Brabant (canton de Perwez de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

**2<sup>e</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE.**

MM. LIBERT, J., Inspecteur général, à Liège;  
 DELRUELLE, L., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.  
 Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Anvers et Limbourg.

**6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.**

MM. BOCHKOLTZ, G., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Namur;

REPRIELS, A., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HARDY, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Charbonnages :

Tamines.  
 Jemeppe,  
 Stud-Rouvroy.  
 Andenelle, Hautebise et Les Lié-  
 geois,  
 Groyenne,  
 Muache.

Province de Namur : la partie  
 située au Nord de la Sambre et de  
 la Meuse, à l'exception du canton  
 de Namur ; le canton d'Andenne.

Province de Luxembourg :  
 l'arrondissement judiciaire de  
 Neufchâteau.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STÉNUIT, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Velaine et Jemeppe-Nord,  
 Auvélais-Saint-Roch,  
 Falisolle.

Province de Namur : les can-  
 tons de Ciney, Rochefort, Beau-  
 raing et Gedinne ; le canton de  
 Namur, sauf la partie comprise  
 entre la Sambre et la Meuse ; la  
 ville de Dinant et la partie du  
 canton de ce nom située sur la  
 rive droite de la Meuse.

Province de Luxembourg : l'ar-  
 rondissement judiciaire d'Arlon.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. JADOU, Ch., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Namur.

Ham-sur-Sambre, Arsimont et  
 Mornimont,  
 Floriffoux,  
 Malonne,  
 Le Château,  
 Basse-Marlagne.

Province de Namur : la partie  
 comprise entre la Sambre et la  
 Meuse, à l'exception de la ville  
 de Dinant.

Province de Luxembourg : l'ar-  
 rondissement judiciaire de Marche.

**7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

MM. LECHAT, V., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;  
 FIRKET, V., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Province de Liège : arrondissement judiciaire de Huy et cantons de  
 Waremme et de Hollogne-aux-Pierres de l'arrondissement judiciaire  
 de Liège ; provinces de Limbourg et d'Anvers.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BAILLY, O., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Charbonnages :

Bois de Gives et St-Paul,  
 Ben.  
 Halbosart-Kivelterrie,  
 Nouvelle-Montagne,  
 Marihaye.

Canton de Huy moins les com-  
 munes de Fumal et Vinalmont ; la  
 commune de Modave du canton  
 de Nandrin ; la commune d'Engis  
 du canton de Hollogne-aux-Pierres.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MASSIN, A., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Liège.

Sart-d'Avette et Bois-des-Moines,  
 Kessales-Artistes,  
 Arbre-Saint-Michel,  
 Concorde.

Le canton de Hollogne-aux-  
 Pierres, moins les communes de  
 Engis, Les Awirs, Chokier, Flé-  
 malle-Grande, Flémalle-Haute,  
 Gleixhe, Horion-Hozémont et Je-  
 meppe-sur-Meuse ; le canton de  
 Nandrin moins les communes de  
 Modave, Comblain-au-Pont, Com-  
 blain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et  
 Ouffet.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. FOURMARIER, P., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Sarts-au-Berleur,  
 Gosson-Lagasse,  
 Bonnier,  
 Horloz.

Les cantons de Landen, de Wa-  
 remme et de Ferrières ; les com-  
 munes de Comblain-au-Pont, Com-  
 blain-Fairon, Ellemelle, Hamoir  
 et Ouffet du canton de Nandrin ;  
 la commune de Les Waleffes du  
 canton de Jehay-Bodegnée.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VIATOUR, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Beerlingen-Coursel,  
 Helchteren,  
 Zolder,  
 Les Liégeois,  
 André Dumont-sous-Asch,  
 Genck-Sutendaël,  
 Sainte-Barbe,  
 Guillaume Lambert.

Les provinces d'Anvers et de Lim-  
 bourg, les cantons de Avennes,  
 Héron, Jehay-Bodegnée (moins la  
 commune de Les Waleffes) ; les  
 communes de Fumal et de Vinal-  
 mont du canton de Huy ; les com-  
 munes de Les Awirs, Chokier,  
 Flémalle-Grande, Flémalle-Haute,  
 Gleixhe, Horion-Hozémont et Je-  
 meppe-sur-Meuse du canton de  
 Hollogne-aux-Pierres.

8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. JULIN, J., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;  
 ORBAN, N., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Liège.

Les cantons de Liège (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal (moins la commune de Wandre) et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée de l'arrondissement judiciaire de Liège).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HALLET, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Charbonnages : La Haye, Bois d'Avroy, Angleur.	Les communes de Liège (1 <sup>re</sup> , 2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> divisions de police), Tilleur et Saint-Nicolas.
---	---

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DELRÉE, A., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune, Bonne-Fin.	Les communes de Liège (6 <sup>me</sup> et 7 <sup>me</sup> divisions de police), Angleur et Jupille.
---	---

3<sup>e</sup> DISTRICT. — N...

Patience et Beaujone, Ans, Grande Bacnure.	Les communes de Liège (4 <sup>me</sup> et 5 <sup>me</sup> divisions de police), Grivegnée, Bressoux, Ans et Glain.
--	--

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RAVEN, G., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Batterie, Petite Bacnure, Belle-Vue et Bien-Venue, Espérance et Violette, Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, Bicquet-Gorée.	Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal et Vottem.
---	---

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. BEAUPAIN, J.-B. Ingénieur en chef, Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;  
 LEBACQZ, J., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné; la commune de Wandre du canton de Herstal et la section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BRIEN, V., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Charbonnages : Cockerill, Six Bonniers, Ougrée.	Les cantons de Seraing et de Louveigné; la commune de Nes- sonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.
--	--

*Mines métalliques :*  
 Bierleux-Werbomont,  
 Vieille-Montagne.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STÉVART, P., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Basse-Ransy, Steppes, Wérister, Trou-Souris, Houlleux-Homvent. Cowette-Rufin, Lonette, Quatre-Jean, Wandre, Cheratte.	Les cantons de Dalhem, Fléron (à l'exception de la commune de Nessonvaux), Herve, Aubel et Dison; la commune de Wandre, du canton de Herstal; la section de Sclessin de la commune d'Ou- grée du canton de Saint-Nicolas.
---	---

3<sup>e</sup> DISTRICT. — N...

Hasard, Micheroux, Crahay, Herve-Wergifosse, Minerie.	Les cantons de Verviers (à l'ex- ception de la commune d'Olne), Spa, Limbourg et Stavelot.
---	--

# ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

## SOMMAIRE DE LA 3<sup>e</sup> LIVRAISON, TOME XVI

### MÉMOIRES

Note sur les essais des charbons servant à la fabrication du coke et du gaz d'éclairage.  
— Prises d'échantillons et méthodes d'analyses. . . . . **A. Meurice.** 553

### SERVICE DES ACCIDENTS MINIERES ET DU GRISOU

Emploi des explosifs en 1910 dans les mines de houille de Belgique. — Statistique comparative dressée d'après les documents officiels. . . . . **V. Watteyne et Ad. Breyre.** 579

*Siège d'expériences de Frameries.* — Note sur une lampe de sûreté à incandescence alimentée à la benzine (système Goulet) . . . . . **E. Lemaire.** 623

### LE BASSIN HOULLER DU NORD DE LA BELGIQUE

(Mémoires, notes et documents.)

Situation au 1<sup>er</sup> janvier 1911 . . . . . 637

Coupe des sondages de la Campine. Sondage n<sup>o</sup> 77 à Kleine-Heide . . . . . 642

### EXTRAITS DE RAPPORTS ADMINISTRATIFS

2<sup>me</sup> SEMESTRE 1910

3<sup>me</sup> arrondissement. — Charbonnage du Bois de La Haye à Anderlues : Pose d'un guidonage métallique. — Charbonnage de Ressaix : Locomotives à benzine. — Charbonnage de Bascoup : Mise à terris. — Charbonnage du Bois de la Haye : Installations sanitaires. . . . . **E. Libotte.** 665

4<sup>me</sup> arrondissement. — Charbonnage du Grand Conty et Spinois : Porte-serrement. — Charbonnage de Forte Taille : 2<sup>me</sup> sondage. . . . . **O. Ledouble.** 673

7<sup>me</sup> arrondissement. — Charbonnage des Liégeois : Alimentation automatique des chaudières à vapeur système Hannemann. . . . . **V. Lechat.** 677

9<sup>me</sup> arrondissement. — Charbonnage de Cheratte : Triage. — Charbonnage de l'Est de Liège : Bains douches. — Charbonnage de Micheroux : Lavoir à charbon. **J. Beaupain.** 680

### NOTES DIVERSES

Recommandations relatives au danger des poussières, en France, et dispositif d'arrêt-barrage, essayé dans des mines allemandes. . . . . 685

*Bibliographie* : La métallurgie à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, de 1910, par P. BREUIL. — Carte des charbonnages du Nord et du Pas de Calais au 100,000<sup>e</sup>, par A. RIEFLET. — Le régime minier du Congo belge, par D. COPPIETERS et J. VAN ACKERE . . . . . 699

### DÉCISIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

Aide-mémoire ou recueil alphabétique des décisions judiciaires et administratives rendues en Belgique en matière de mines, minières et carrières, etc., de 1906 à 1910 **H. Du Pont.** 703

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Loi du 5 juin 1911 complétant et modifiant les lois du 21 avril 1810 et du 2 mai 1837, sur les mines, minières et carrières . . . . . 747

Loi du 5 juin 1911 sur les pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs . . . . . 761

*Police des mines :*

Puits, Translation du personnel, etc. : Interprétation de l'arrêté royal du 10 décembre 1910. Circulaire ministérielle du 28 juin 1911 . . . . . 765

Eclairage : Lampe Dufrane-Castiau. Circulaire ministérielle du 28 juin 1911 . . . . . 767

*Service des explosifs :*

Nomenclature et classement des explosifs reconnus officiellement en Belgique. — Nouvelle liste remplaçant celle publiée par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juin 1906. — Arrêté ministériel du 28 février 1911. . . . . 772

*Appareils à vapeur :*

Accidents survenus en 1910 . . . . . 781

*Personnel :*

Corps des Ingénieurs des mines, situation au 1<sup>er</sup> juillet 1911 . . . . . 786

Répartition du personnel et du service des mines. — Noms et lieux de résidence des fonctionnaires au 1<sup>er</sup> juillet 1911. . . . . 790